

Cas pratiques – Partim *Droit constitutionnel*

par Frédéric BOUHON
Chargé de cours

Cours dispensé en 2^{ème} année de Bachelier en Droit

Dossier de documentation pour les séances des 12 et 26 avril et du 3 mai 2016

- SOMMAIRE -

Séance du 12 avril 2016 :

La Cour constitutionnelle et le mode de scrutin

- 1) Arrêt de la Cour d'arbitrage n° 78/2005 du 27 avril 2005
- 2) Arrêt de la Cour constitutionnelle n° 149/2007 du 5 décembre 2007
- 3) Avis du Conseil d'État n° 46.237/AG du 21 avril 2009
- 4) Arrêt de la Cour constitutionnelle n° 169/2015 du 26 novembre 2015

Législation pertinente (non fournie dans le dossier) :

- 1) Arrêté du Gouvernement flamand du 9 juin 2006 portant répartition des conseillers provinciaux entre les districts électoraux (*Moniteur Belge*, 16 juin).
- 2) Arrêté du gouvernement wallon du 13 octobre 2005 portant répartition des conseillers provinciaux entre les districts électoraux (*Moniteur Belge*, 28 octobre).
- 3) Arrêté du Gouvernement flamand du 16 mars 2012 fixant le nombre de conseillers communaux à élire par commune, le nombre de membres des conseils de l'aide sociale à élire des communes périphériques et de la commune de Fourons, le nombre de membres du conseil de district à élire à Anvers et le nombre de mandats d'échevin à conférer par commune et le nombre de membres des collèges de district à Anvers et le nombre de conseillers provinciaux par province de la Région flamande et portant répartition des conseillers provinciaux sur les districts provinciaux (*Moniteur Belge*, 30 avril).
- 4) Arrêté du Gouvernement wallon du 26 avril 2012 portant répartition des conseillers provinciaux entre les districts (*Moniteur Belge*, 4 mai)

Séance du 26 avril 2016 :

La nomination des bourgmestres et le contentieux linguistique en périphérie bruxelloise

- Arrêt de la Cour constitutionnelle n° 58/2014 du 3 avril 2014
- Arrêt du Conseil d'État n° 227.776 du 20 juin 2014 (*Thiéry c. Région flamande*)

Séance du 3 mai 2016 :

L'option du constituant

- Arrêt de la Cour constitutionnelle n° 72/2014 du 8 mai 2014
- Arrêt de la Cour constitutionnelle n° 81/2015 du 28 mai 2015
- Arrêt de la Cour constitutionnelle n° 161/2015 du 19 novembre 2015

Remarque

Ce dossier peut sembler volumineux pour trois séances de cas pratiques. Les étudiants doivent apprendre à gérer une masse parfois importante de documentation juridique. Ils seront souvent confrontés, dans la pratique du droit, à des dossiers épais qu'ils devront traiter avec une certaine célérité. Pour y parvenir, il faudra parfois réussir à identifier les documents les plus importants et, en leur sein, les passages-clés qui demanderont une attention accrue. Par exemple, dans le cas du présent dossier, les parties « B » des arrêts de la Cour constitutionnelle méritent une lecture plus attentive que les parties « A » qui les précèdent.